

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social

Filière Travail social

1 **Intitulé du module** **Formation pratique 1 Temps partiel** **2024-2025**

Code T.TS.SO359.FP1TP.F.24	Type de formation * ☒ Bachelor ☐ DAS ☐ CAS		
Niveau ☒ module de base ☐ module d'approfondissement ☐ module avancé ☐ module spécialisé	Caractéristique ☒ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module ☒ module principal ☐ module lié au module principal ☐ module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle ☐ module sur 1 semestre ☐ module sur 2 semestres ☐ semestre de printemps ☐ semestre d'automne ☐ Autres

2 **Organisation**

Crédits ECTS * **Langues(s)**
☒ français
27 crédits ECTS

- La partie formation "**terrain**" équivaut à **24 ECTS**
 - La partie "**intégration**" liée à la partie "**terrain**" du module de la formation pratique équivaut à **3 ECTS**

Volées : TP 2024
 Semestres 1 à 5

Sem. 1 à 3 : Automne 2024, printemps 25, automne 25
 (préparation à la formation pratique 1)
Sem. 4 : Printemps 2026
 (préparation à la formation pratique 1 et éventuel début de la période de formation pratique 1)
Sem. 3 : Automne 2026 (période de formation pratique 1)

3 **Prérequis**

- ☐ avoir validé le(s) module(s)
☐ avoir suivi le(s) module(s)
☐ Pas de prérequis
☒ Autres

Autres prérequis

- Participer à toutes les séances de préparation de la période de formation pratique (FP) aux semestres 1, 2, 3 et 4.
- Trouver une place de formation pratique en respectant les règles de recherche figurant dans le document « règles relatives à la recherche de place de formation pratique » et rendre les formulaires ad hoc avant le 11 juin 2026.
- Se présenter à la permanence obligatoire.
- Avoir trouvé un-e superviseur-e avant le début de la période de FP.

Si ces prérequis ne sont pas remplis, l'accès à la formation pratique 1 sera refusé et l'étudiant-e devra recommencer l'ensemble du processus dès le semestre d'automne 2025. Il ou elle réalisera sa période de formation pratique au semestre d'automne 2027.

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Les huit compétences du référentiel PEC20 peuvent être travaillées durant la formation pratique selon ce qui aura été validé dans le DCPT2 (voir ci-dessous).

1. Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.
2. Evaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.
3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.
4. Etablir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.
5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.
6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon les modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.
7. Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau, et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité.
8. Comprendre les divers déterminants de l'organisation, se situer et assurer les tâches de gestion, d'administration et de coordination.

Niveau de compétences visé pour la partie "terrain" : A l'issue de cette partie du module, l'étudiant-e sera capable de/d' :

- Distinguer les valeurs (personnelles, professionnelles et organisationnelles), restituer les dilemmes éthiques dans une situation de travail donnée.
- Identifier les ressources nécessaires à l'exercice de la profession dans le cadre de la formation pratique et identifier ses besoins en matière de professionnalisation dans le cadre de la formation Bachelor (BATS).
- Appréhender les spécificités d'une relation professionnelle dans sa dimension interindividuelle, groupale et communautaire et engager des relations dans une posture en cohérence avec la mission et les pratiques de références de l'institution de formation pratique.
- Participer à des actions en travail social, contribuer à leur analyse et à leur évaluation en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques, des savoirs d'action.
- Interroger le sens de l'action sociale au sein de l'institution de formation pratique et en repérer les enjeux.
- Adopter des postures, attitudes et techniques qui favorisent les échanges et la transmission adéquate des informations aux personnes concernées (bénéficiaires, collègues, etc.) au sein de l'institution ou du service.
- S'insérer adéquatement dans le travail en équipe et collaborer avec ses collègues direct-e-s; identifier l'ensemble des actrices et acteurs au sein du réseau et nommer leurs spécificités dans une intervention sociale donnée.
- Identifier et comprendre les divers déterminants de l'organisation; se situer dans sa fonction, hiérarchiser les tâches d'administration afin de les réaliser.

5 Contenu et formes d'enseignement *

En raison d'une contrainte technique, le point n°4 Compétences visées / Objectifs se poursuit ici :

Niveau de compétence visé pour la partie "intégration" du module de la formation pratique 1 : A l'issue de cette partie du module, l'étudiant-e sera capable de/d' :

- Décrire une situation professionnelle dans sa complexité, en faisant référence aux quatre dimensions de l'activité de Clot (2008) présentées en cours et en respectant la méthodologie de l'analyse de l'activité (domaines cognitif et affectif).
- Identifier les compétences à l'œuvre dans une action professionnelle donnée, à partir de traces de l'activité, il-elle sera en particulier capable d'identifier ses compétences à l'œuvre lors d'une de ses activités professionnelles (domaines cognitif et affectif).
- Faire des liens entre une action professionnelle donnée et des références méthodologiques d'intervention en travail social du BATS (domaines cognitif et affectif).
- Faire des liens entre une situation professionnelle donnée et des références théoriques vues en première année du BATS (domaine cognitif).
- Se situer par oral et par écrit dans son processus de professionnalisation en identifiant son style professionnel et en décrivant son rapport au genre professionnel (domaines cognitif et affectif).
- Lors d'une analyse orale ou écrite d'une de ses actions professionnelles, interroger le sens de cette dernière en se référant aux dimensions de l'agir selon Clot (2008) (domaines cognitif et affectif).

Contenu pour la partie "terrain":

La formation pratique vise l'accroissement progressif de la réflexivité, dans une dynamique soutenant la transformation des expériences en compétences :

- Intégration et travail dans une institution, expérience et pratique réflexive;
- Élaboration, rédaction, discussion et mise en œuvre du Contrat Pédagogique Tripartite (DCPT2);
- Accompagnement pédagogique du praticien formateur ou de la praticienne formatrice (PF);
- Élaboration et rédaction d'un rapport écrit;
- Évaluation tripartite de la période de FP (étudiant-e, PF, responsable de suivi de la FP (RFP)).

Les "Dispositions d'application romandes sur la formation pratique relative au Plan d'études cadre 2020 du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social" explicitent les conditions d'application de ce contenu.

Formes d'enseignement pour la partie "terrain":

Suivi par un-e PF (praticien formateur, praticienne formatrice). Suivi par un-e RFP (responsable de suivi de formation pratique). Le dispositif de formation pratique est défini dans le Dossier de Partenariat HES.

Contenu pour la partie "intégration" du module de la formation pratique 1 :

Analyse et formation à l'analyse de traces de l'activité selon les méthodes de l'analyse de l'activité et de l'analyse du travail.

Formes d'enseignement pour la partie "intégration" du module de la formation pratique 1 :

Travail en atelier. Les étudiant-e-s présenteront une situation de travail à partir de traces de l'activité (transcriptions audio, films ou documents réalisés) et des cadres prescriptifs issus de leurs institutions.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

La validation des deux parties (terrain et intégration) est nécessaire pour obtenir les 27 crédits ECTS. La partie d'intégration est validée selon la notation "acquis / non acquis". La partie formation "terrain" est validée selon la notation A à F et la note acquise pour cette partie sera appliquée au module dans son entier, pour autant que la partie d'intégration soit acquise (selon l'art. 11 al. 2 du Règlement de filière du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social). L'obtention des 27 crédits est également conditionnée au fait que l'étudiant-e ait accompli le processus de 10 heures de supervision pédagogique puis qu'il-elle ait remis l'attestation qui le certifie.

Exigences de validation pour la partie "terrain" (cf. "Dispositions d'application romandes sur la formation pratique relative au Plan d'études cadre 2020 du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social"):

- Au minimum 680 heures de présence effective dans l'institution de formation.
- **Signature du Contrat Pédagogique Tripartite 2ème partie** (au plus tard **10 semaines** à partir du 1er jour de formation pratique).
- Rapport écrit de formation pratique validé par le ou la RFP de l'école.
- Bilan écrit du ou de la PF.
- Séance tripartite (y compris bilan oral du ou de la RFP), évaluation finale (co-évaluation sommative du ou de la PF et du ou de la RFP).
- Attestation de la réalisation des 10 heures de supervision dans la durée impartie cf. Guide-cadre de la supervision pédagogique de la filière Bachelor of Arts en Travail social.

Exigences de validation pour la partie "intégration" :

1. Présentation d'une situation tirée de la pratique.
2. Présence active et obligatoire.
3. Travail écrit de validation. **La date sera communiquée ultérieurement** selon les consignes données au début des cours de la partie intégration du module.

Dans le cas où une interruption de la partie terrain intervient, la validation ou la non-validation de la période FP sera décidée selon la procédure et les règlements en vigueur.

En cas d'interruption ou d'échec de la partie "terrain", la partie "intégration" ainsi que la supervision pédagogique ne seront pas validées.

Modalités de répétition :

Partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique : en cas de non acquis, la possibilité de répétition sera la suivante :

- Nouveau travail écrit de validation à remettre **à une date qui sera communiquée ultérieurement**, selon les consignes données par le responsable de module. Ce nouveau travail écrit doit être validé au plus tard avant la fin du 5ème semestre (semestre d'automne 2025).

Partie "terrain" : en cas d'obtention de la note F ou en cas d'interruption, répétition du module :

- Répétition du module Formation pratique 1 au semestre 7 y compris la partie "intégration".

7 Modalités de remédiation *

- ☐ remédiation possible
☒ pas de remédiation

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- ☐ remédiation possible
☒ pas de remédiation

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

Les enseignant-es et les étudiant-es ont la possibilité d'utiliser l'intelligence artificielle générative au sein des dispositifs d'enseignement et d'apprentissage ainsi que dans les travaux écrits en sous-groupe/individuel et ce, dans le cadre des ateliers thématiques. Ils et elles devront en faire un usage judicieux, critique et raisonné et annoncer explicitement l'utilisation de ces outils dans les supports de cours ou les travaux et pour les activités suivantes : corrections (orthographiques), reformulations (syntaxe), explications (concepts), inspirations idées) et citations (copier-coller). La forme est libre. A noter que les évaluations seront basées sur la maîtrise des concepts tels qu'ils ont été définis, expliqués et référencés dans les supports de cours et dans les textes abordés durant les séances et rattachés à leurs courants disciplinaire et sous-disciplinaire respectifs. Dès lors, toute production générée avec l'aide d'un outil d'intelligence artificiel reste sous la responsabilité de son utilisateur et utilisatrice.

9 Bibliographie

- Davezies, P. (1993). Eléments de psychodynamique du travail. *Education permanente*, (116), 33-46.
Frund, R. (2008). *L'activité professionnelle: Compétences visibles invisibles*. Haute école de travail social et de la santé.
Mauduit-Corbon, M. & Martini, F. (1999). *Pédagogie de l'alternance : Analyse de situations de travail et travail formateur*. Hachette éducation.
Clot, Y. (2008). *Travail et pouvoir d'agir*. Presses universitaires de France.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

10 **Enseignant·e·s**

Berrocal Sabrina
 Charrin Frédéric
 Dubath Maëlle
 Duployer Christophe
 Frund Robert
 Garcia Stéphanie
 Krafft Matthieu
 Massonnet Réane
 Mayor Stéphan
 Mellina Joël
 Meuwly-Bonte Myriam
 Montefusco Camille Charlotte
 Pont Chamot Anne-Françoise
 Suter Stéphanie
 Urfer Nguyen Sarah

Responsable de module *

KRAFFT Matthieu

Descriptif validé le *

20 juin 2024
 modifié le 16 avril 2025

Descriptif validé par *

CSUPOR Isabelle